



Critère 1.7 La Conduite Accompagnée

Optez pour la Conduite Accompagnée : une formation complète et un taux de réussite plus élevé !

OBJECTIF : acquérir une **formation complète en accord avec le REMC**, intégrant la maîtrise technique, l'anticipation, la gestion des risques et le développement d'un comportement citoyen et responsable sur la route.

La conduite accompagnée (AAC) est bien plus qu'une simple étape pour obtenir le permis. Elle vous offre une expérience de conduite inestimable en vous permettant de vous entraîner sur une durée prolongée et dans des conditions réelles de circulation.

Avec la conduite accompagnée, vous gagnez en confiance et en maîtrise, ce qui se traduit par un taux de réussite plus élevé à l'examen par rapport à une formation traditionnelle.

En choisissant la conduite accompagnée, vous bénéficiez :

- D'un apprentissage progressif : Vous vous familiarisez à votre rythme avec les situations de conduite variées, guidé par un accompagnateur de confiance.
- D'une préparation plus complète : Avec plus d'heures de pratique, vous serez plus prêt(e) à faire face aux imprévus de la route.
- D'un accompagnement flexible et adapté à votre niveau : Que ce soit en ville ou sur route de campagne, chaque trajet est l'occasion de perfectionner vos compétences.

Rejoignez ceux qui ont fait le choix de la conduite accompagnée et augmentez vos chances de réussir le permis tout en acquérant une solide expérience sur la route. Avec l'AAC, votre réussite devient plus qu'un objectif : c'est une certitude !

Parcours de Formation pour la Conduite Accompagnée (AAC)



Phase 1 : Formation Initiale en Auto-école (20 heures minimum)

- Installation au poste de conduite et prise en main du véhicule : Explications des réglages de base pour garantir sécurité et confort.
- Maîtrise des commandes à allure lente et rapide : Apprentissage du démarrage, de l'arrêt, du passage des vitesses et des contrôles.
- Exercices de manœuvres : Créneau, stationnement en bataille et en épi, demi-tour, avec mise en pratique des contrôles visuels et de l'anticipation.
- Franchissement des intersections et respect des priorités : Apprentissage des règles de priorité, y compris les priorités à droite et les carrefours giratoires.
- Sensibilisation à la sécurité routière : Discussions autour des risques routiers, des distances de sécurité, et des effets de la fatigue, de l'alcool et des substances psychoactives.

Phase 2 : Rendez-vous Préparatoire (à la fin de la formation initiale)

- Évaluation des compétences acquises : L'instructeur analyse le niveau de maîtrise de l'élève, valide son passage en conduite accompagnée et donne des conseils spécifiques à l'accompagnateur.
- Planification de la période de conduite accompagnée : Préparation des objectifs et des itinéraires recommandés pour les futurs trajets en conduite accompagnée.

Phase 3 : Conduite Accompagnée (1 an minimum, 3000 km recommandés)

- Pratique régulière avec un accompagnateur : L'élève conduit en présence de son accompagnateur sur différents types de routes (ville, route, autoroute) pour varier les expériences.
- Renforcement des compétences spécifiques : Travail sur l'anticipation, la gestion du stress, et l'adaptation de la vitesse aux conditions de circulation.
- Analyse et réflexion après chaque session : L'accompagnateur et l'élève échangent sur les points positifs et les éléments à améliorer.

Phase 4 : Rendez-vous Pédagogiques Obligatoires (2 sessions d'évaluation)

- Premier rendez-vous pédagogique (après 6 mois et environ 1000 km) : Analyse des progrès réalisés, échanges sur les difficultés rencontrées, et conseils pour continuer la formation dans de bonnes conditions.
- Deuxième rendez-vous pédagogique (vers la fin de la période AAC) : Bilan des compétences, exercices pratiques et conseils pour la préparation à l'examen. Ce rendez-vous inclut un rappel des règles de sécurité et des bonnes pratiques de conduite.

Phase 5 : Préparation à l'Examen

- Sessions de révision : Quelques heures supplémentaires en auto-école pour consolider les acquis et se préparer aux conditions de l'examen.
- Examen blanc : Simulation de l'examen final pour évaluer la maîtrise de l'élève et renforcer la confiance.

En intégrant la conduite accompagnée, l'élève bénéficie ainsi d'une formation approfondie et adaptée, renforçant ses chances de réussite tout en développant une conduite sûre et responsable.